



2018 - 2019

ATELIERS

Enfants à partir de 4 ans - Ados - Adultes



Inscription à partir
du 8 septembre 2018 à la journée
des associations

Aucune inscription ne sera prise
sans règlement

CENTRE SOCIO-CULTUREL
DE MIGNÉ-AUXANCES

la Comberie
www.comberie.centres-sociaux.fr

10 rue de la Comberie 86440 Migné-Auxances - 05 49 51 76 22 - accueil@migne-csc86.org

NOM DE L'ATELIER :

ADHÉRENT ATELIER

Nom - Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

☎ Dom. :/...../...../...../..... **☎**/...../...../...../..... **et mail**
(obligatoire pour envoi SMS ou MAIL si absence animateur).

RESPONSABLE LÉGAL (adhérent mineur)

Responsable légal (Père - Mère - Tuteur) - **Nom - Prénom :**

Mère : ☎ :/...../...../...../..... **Père :** ☎ :/...../...../...../.....

Personnes autorisées à reprendre l'enfant (les animateurs ne sont plus responsables de vos enfants en dehors des horaires de cours)

	OUI	NON
Autorise mon enfant à se rendre seul à l'atelier et à retourner seul à son domicile		
Autorise le C.S.C. à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'incidents		
Avoir pris connaissance (texte ci-joint) des conditions générales d'inscription et de déroulement de mon enfant à l'atelier du Centre Socio-Culturel et m'engage à les accepter		
<u>Pour la pratique des Danses :</u> proposition d'une assurance supplémentaire en cas d'accidents corporels proposée par notre assureur MAIF (participation en plus des tarifs indiqués)		

Certificat médical à remettre à l'accueil en indiquant tous les renseignements médicaux (allergie, blessure...) pouvant gêner la pratique de l'activité.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'accueil des mineurs aux ateliers

A Migné-Auxances, le

Signature des Parents « lu et approuvé »

Paiement :

Adhésion (5 € ou 8 €) :

Adhésion famille (12 €) :

Cotisation annuelle :

Conditions Générale d'inscription aux ateliers accueillant des enfants mineurs

Votre (vos) enfant(s) souhaite(nt) participer à un atelier organisé par le Centre, c'est pourquoi nous vous demandons de prendre connaissance des conditions générales de participation aux ateliers (inscription, accueil des enfants, etc...). De même, il nous semble important de préciser les responsabilités des parents et/ou de l'association touchant **la protection des mineurs**.

1. Inscriptions – paiements – assurances

- Les parents doivent obligatoirement inscrire leur(s) enfant(s) après la séance d'essai pour les nouveaux.
- La fiche d'inscription ci-jointe sera à remettre au secrétariat du Centre en même temps qu'un certificat médical (obligatoire pour les ateliers Danses) et le règlement.
- L'adhésion au Centre est de 5 € par enfant, 8 € par adulte ou 12 € familiale (3 personnes).
- La cotisation est annuelle et payable à l'inscription (paiement en 3 chèques possible).
- De même qu'un nombre minimum d'inscrits est nécessaire pour le lancement définitif de l'atelier, votre inscription est donc obligatoire dès le début de cet atelier.
- Pour la pratique des DANSES des conditions spéciales d'assurance en cas d'accident corporel sont proposées par l'assurance du Centre (la MAIF). Les participants qui souhaitent bénéficier de cette protection complémentaire doivent nous le signaler à l'inscription.
- **Nous ne pouvons pas accueillir d'enfants pour lesquels la démarche d'inscription ne sera pas faite au préalable.** Nous devons impérativement avoir toutes vos coordonnées, le règlement de votre cotisation et posséder les renseignements médicaux importants concernant l'enfant.
- Le C.S.C. et l'animateur de l'atelier ne sont nullement responsables des effets perdus, échangés ou volés avant, pendant et après les cours.

2. Accompagnement des enfants

- Le Centre ne s'occupe pas du transport du domicile à l'activité (pour les enfants inscrits aux Accueils de Loisirs (ALM et ALSH), ils ne seront pas accompagnés avant 16 h 30).
- **Pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance, les parents doivent obligatoirement accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'animateur et le(s) reprendre(s) aux horaires prévus – sauf formulaire de décharge signé sur la fiche d'inscription** – exceptionnellement, en cas de retard, il est impératif de prévenir l'animateur ou le Centre afin de ne pas laisser votre (vos) enfant(s) partir seul(s).
- En aucun cas le Centre ne pourrait être responsable des enfants avant et après les horaires de cours. En effet, les animateurs (salariés ou bénévoles) du Centre sont responsables des mineurs seulement pendant les activités et durant les horaires de cours. Un registre de présence est tenu par les animateurs. _

3. Déroulement et suivi des activités

- Le début des séances commence après « la journée des Associations » et se termine mi-juin.
- Dans la mesure du possible des séances de rattrapage auront lieu en fin de saison pour les séances que les animateurs n'auraient pu assurer.
- La présence régulière de l'enfant est indispensable pour la pérennité et le bon déroulement. Toutes absences et retards doivent être justifiées par les parents.
- La réussite d'un atelier dépend de l'engagement, de la motivation de l'enfant et de l'effort de tous, à vouloir se comprendre, se respecter. Toutes attitudes incorrectes de comportement, de langage, et de non-respect des consignes de sécurité pourront faire l'objet d'un avertissement voire du renvoi de l'adhérent.
- Pour la bonne marche du groupe, un enfant dont la présence est irrégulière pourra se voir refuser sa participation au « spectacle » de fin d'année.

PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON(MES) ENFANT(S)

Je soussigné(e) représentant légal du mineur

Autorise la publication d'images de mon enfant sur les supports de communication du Centre, de la presse locale qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées par notre association.

N'autorise pas la publication d'images de mon(mes) enfant(s).

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

A LA PRATIQUE DU SPORT (Danses - Cirque - Lindy-Hop - Zumba - Hip-Hop - Yoga)

Je soussigné, Docteur : _____

Certifie avoir examiné ce jour _____

Né (e) le : _____ / _____ / _____

Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre-indiquant la pratique du(des) sport(s) suivant(s) : _____

Fait à _____, le _____ / _____ / 20_____

Cachet du Médecin

Signature du médecin